## **DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## SEANCE DU JEUDI 19 SEPTEMBRE à 18H

N°013/2024 - Désignation des représentants du CCAS aux associations

Membres en exercice: 11 - Présents: 11 - Excusés avec Pouvoir: 0 - Excusés sans Pouvoir: 0

Absents: 0 - Votants: 11

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE 19 SEPTEMBRE, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT DENIS LES BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du 13 SEPTEMBRE 2024, sous la présidence de Monsieur Guillaume FAUVET, Président.

## **ETAIENT PRESENTS**

Mesdames, Messieurs

Habiba BENLAKRI, Dominique BERGONSO, Evelyne DOUVRE, Guillaume FAUVET, Marie-Françoise HEGOBURU, Claude GERBEL, Frédéric MARCILLAC, Isabelle MESSINA, Jean-Philippe MINIER, Michelle REYNIER, Alain ROUSSEAU.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil d'Administration. Madame Habiba BENLAKRI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Président informe le Conseil d'administration qu'à l'issu de la démission de Madame Aude JACQUET, il convient de désigner un nouveau représentant titulaire du CCAS au sein de l'association Pôle Pyramide.

Le Président demande au Conseil d'administration qui se porte volontaire pour représenter le CCAS au sein de l'association Pôle Pyramide.

Le Président propose de valider la proposition suivante : Mme Evelyne DOUVRE comme représentante titulaire du CCAS à Pôle Pyramide et rappelle les autres représentants dans les autres associations.

- Mme Evelyne DOUVRE, titulaire, et M. Claude GERBEL, suppléant, représentants pour l'association Pôle Pyramide,
- M. Jean-Philippe MINIER représentant pour l'ADMR,
- Mme Evelyne DOUVRE représentant pour l'ASDOMI,
- Mme Dominique BERGONSO représentant pour l'Epicerie Solidaire,
- Mme Evelyne DOUVRE représentant pour la crèche Bout'chou.

Le Conseil d'Administration ouï le Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > DECIDE de valider les désignations des représentants du CCAS pour les associations comme suit:
  - Mme Evelyne DOUVRE, titulaire, et M. Claude GERBEL, suppléant, représentants pour l'association Pôle Pyramide,
  - M. Jean-Philippe MINIER représentant pour l'ADMR,
  - Mme Evelyne DOUVRE représentant pour l'ASDOMI,
  - Mme Dominique BERGONSO représentant pour l'Epicerie Solidaire,
  - Mme Evelyne DOUVRE représentant pour la crèsche Beoutificho Ministère de l'Intérieur

001-260102124-20240919-013-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2024

Publication: 30/09/2024

> DONNE POUVOIR AU PRESIDENT pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Président du CCAS, Guillaume FAUVET Communal d'Action

La secrétaire de séance,

Habiba BENLAKRI